



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien aux étudiants

Question au Gouvernement n° 3644

Texte de la question

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

M. le président. La parole est à Mme Anne-Laurence Petel.

Mme Anne-Laurence Petel. J'associe ma collègue Anne Brugnera à cette question qui s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La crise sanitaire, que nous traversons depuis bientôt un an, bouleverse profondément le fonctionnement des universités et la vie de nos quelque 2,5 millions d'étudiants. Aussi, souhaitons-nous vous alerter sur la précarité et la détresse psychologique des étudiants de France, au moment où la tentative de suicide de l'un d'entre eux a une résonance très forte au sein de la communauté universitaire.

Depuis le début de la pandémie de covid-19 et les confinements successifs, la détresse de nos étudiants a atteint un niveau très élevé.

La mise en sommeil nécessaire d'une partie de l'économie a réduit la possibilité de jobs d'étudiant et précarisé nombre d'entre eux.

Le confinement, vécu pour certains dans des chambres universitaires exiguës et loin de leurs familles, a accentué leurs difficultés.

Confrontés au tout distancié, à l'absence de loisirs et de rencontres amicales, privés de sport et parfois de travaux dirigés – qui sont pourtant possibles –, les étudiants se sont très rapidement sentis esseulés et sans repère.

Les décrochages sont nombreux et la détresse psychologique grandissante. À l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, par exemple, le nombre des rendez-vous avec la psychologue a augmenté de 100 %.

Les étudiants sont soumis à une forte pression quant au succès de leurs études, l'obtention d'un diplôme, la réussite d'un concours, dans un contexte où leurs conditions de travail sont extrêmement dégradées et les problèmes d'accès au numérique très nombreux.

Ils sont inquiets pour l'organisation de leur second semestre, pour les résultats de leurs partiels et, plus largement, pour leur avenir dans un monde en crise où ils se sentent oubliés et dans lequel ils ne peuvent se projeter.

Le Gouvernement a pris des mesures dès le début de cette année universitaire, mais il faut aller plus vite et plus

fort pour lutter contre la précarité et l'isolement de ces jeunes.

Madame la ministre, envisagez-vous une reprise rapide des cours en présentiel et éventuellement des activités sportives et culturelles universitaires ?

Pouvez-vous préciser le calendrier d'embauche des 20 000 tuteurs et des 1 600 référents jeunes ?

Pourriez-vous accroître de 80 à 160 le nombre des recrutements prévus de psychologues en service de santé universitaire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean Castex, Premier ministre. Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Gouvernement, de présenter mes vœux de bonne et heureuse année à l'Assemblée nationale et à chacune et chacun d'entre vous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) Nous aurons besoin de courage, d'énergie et de santé en ce début d'année 2021.

M. David Habib. Exactement ! Et de patience !

M. Jean Castex, Premier ministre . J'ai choisi de répondre à la question effectivement très importante de la situation des étudiants de notre pays. Vous l'avez souligné, ils paient un lourd tribut à cette crise sanitaire. Leur situation, chacun le sait, n'est pas facile : depuis de nombreux mois, les conditions d'enseignement sont particulièrement perturbées et les enseignements à distance sont devenus la règle. Il en résulte des situations d'isolement, de solitude, de difficultés psychologiques et de retards pédagogiques dont, je vous l'assure, la ministre chargée de l'enseignement supérieur et moi-même avons parfaitement conscience.

Vous avez bien voulu rappeler les dispositions que nous avons prises en fin d'année dernière, après concertation avec les acteurs de la communauté universitaire. À l'époque, évidemment, nous pensions que la situation sanitaire s'améliorerait suffisamment pour permettre un retour en cours plus général que celui que nous avons malgré tout décidé – certes au compte-gouttes – pour cette rentrée de janvier. L'évolution de ladite situation ne nous laisse toutefois qu'une faible marge de manœuvre, alors même – je le rappelle à l'Assemblée – que l'une des grandes forces de la France dans la gestion de cette crise aura été de sauvegarder l'école et les établissements du premier et du second degrés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) C'est à l'honneur de notre pays : il faut tout faire pour conserver cet avantage.

S'agissant des étudiants, j'indique à la représentation nationale, en réponse à votre question, que Frédérique Vidal et moi-même recevrons à nouveau, ce vendredi, l'ensemble des représentants de la communauté universitaire, pour dresser le bilan des mesures prises en fin d'année dernière...

M. Sébastien Jumel. Ce sera vite fait !

M. Pierre Cordier. Castex, roi des bilans !

M. Jean Castex, Premier ministreet pour étudier avec eux les voies et moyens de les conforter et de les amplifier, partout où cela sera nécessaire. C'est l'honneur de notre pays que de ne pas laisser tomber les étudiants et que de venir à leur rencontre et à leur aide dans ces moments si particuliers. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Pierre Cordier. Un peu d'autosatisfaction, ça fait du bien !

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laurence Petel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3644

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)